

Séance du 25 octobre 2007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mme Lauqué, Adjoint ; M. Laroche, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, Mmes Peyrucq, Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle donne pouvoir à M. le Maire, Mme Dumas donne pouvoir à Mme Dufrêne, M. Lozano à M. Etchegaray, Mme Boé donne pouvoir à Mme Chevrel, M. Causse à Mme Bisauta, M. Larralde donne pouvoir à Mme Peyrucq.

ABSENTS : MM. Trunet, Casenave.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Toponymie - Dénomination du giratoire d'entrée au Centre Hospitalier de la Côte Basque.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur Michel LARROUTUROU, ancien conseiller municipal décédé en 2006, a été largement impliqué dans la vie associative et caritative locale. Son nom est lié au quartier Marracq, puisqu'il y résidait et y travaillait en tant que pharmacien hospitalier.

En hommage à cette action efficace et discrète, et en accord avec sa famille, il est proposé d'associer son souvenir au nouveau rond-point d'entrée principale du Centre Hospitalier de la Côte Basque situé sur l'avenue de l'Interne Jacques Loeb.

La dénomination sera : **Rond-point Michel LARROUTUROU**. Cette mention sera suivie des dates de naissance et de décès (1931 – 2006).

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.